

Marie Moret à Guillaumin et Cie, 26 mars 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (73r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Guillaumin et Cie, 26 mars 1897, consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46622>

Copier

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Guillaumin et Cie](#)

Lieu de destination14, rue de Richelieu, Paris

Description

RésuméAccuse réception du numéro des *Annales psychiques* (sic). Commande du numéro 1 de février 1897 de *La Revue des femmes russes et des femmes françaises*.

Mots-clés

[Librairie, Périodiques](#)

Œuvres citées

- [*Annales des sciences psychiques : recueil d'observations et d'expériences, Paris, 1891-1919.*](#)
- [*La Revue des femmes russes : organe du féminisme international, Paris, 1896-1897.*](#)

Lieux cités [16, rue Soufflot, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 26/08/2024

Le 26 Janvier 1897

14 Rue Baudelot
Nîmes Gard

Messieurs le Président M. le
Bourgmestre de Nîmes
J'ai l'honneur de vous accuser
bonne réception du numero
des annales psychiques que
vous m'avez envoyé dans ma
demande du 18 courant.

Aujourd'hui je vous prie
de me procurer un compte
sur mon crédit chez vous

Le 1^{er} Février 1897 - Dernière
année de mes études je me suis
"La Revue des Femmes Musées"
et des Femmes Françaises"
son éditeur : Giard et Baïère

de rachat des chemins de fer nîmois
par le Comptoir Général de Paris
a été arrêté et remboursement
avec intérêts énormes que
nous n'aurons plus à verser
à Messieurs avec mes

- remerciements anticipés.
- l'assurance de toute
- ma considération pour
par ce moyen de recouvrir les
obligations que-elle avaient
vers, M. Marie et Grégoire
valent, tout en cause
- que je serai à la garantie
qui leur est accordée par l'Etat
de Nîmes, touchant l'intérêt à
5 1/2 % jusqu'en 1906 ?

Je vous serai très obligé
Messieurs, de me faire bénéfice
de vos bonnes œuvres de
pointe, et spécialement de me
dire si, à nos jours ces valeurs
ont à gagner ou à perdre en fait